

DISCOURS DU MAIRE POUR LES VŒUX 2026



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'année 2026 pointe le bout de son nez, et comme le veut la tradition, je vous présente mes vœux de belle et heureuse année, très chères Lusignoises et très chers Lusignois, participants actifs dans la vie de notre commune.

Comme vous le savez 2026 sera une année d'élections municipales et comme vous le savez également je ne serai pas candidat à ma réélection en mars prochain. De ce fait j'ai le droit, mais également le plaisir de vous faire le bilan des réalisations effectuées depuis 30 ans par l'ensemble des 49 élus municipaux qui se sont succédés pour m'épauler dans la tâche de maire. Il faut d'ailleurs signaler la longévité de certains d'entre eux. Ainsi Christiane Biron totalise 43 années au service de la commune, Colette Prudhomme 37 ans, Roland Quillier 31 ans, Jocelyne Bernardin 31 ans et Jacques Fradin 25 ans.



Les partants : Sandrine ROUSSET, Jacques FRADIN, Colette PRUDHOMME, André JARDIN, Roland QUILLIER et Christiane BIRON

En 1995, la population de Lusigny s'élevait à 1500 habitants environ et nous considérions qu'il fallait aider son accroissement pour garder nos commerces existants. Grâce à l'acquisition de terrains rendue possible par la compréhension des propriétaires qui acceptaient de les libérer, nous avons pu envisager au fil du temps l'aménagement du lotissement de la Source, du lotissement des Moines, du lotissement des Charpentiers. Et dans le même temps, notre plan d'occupation des sols d'abord et notre plan local d'urbanisme ensuite, permettaient des initiatives privées. Ainsi ce sont plus de 200 permis de construire qui ont été délivrés pour l'habitation principale, portant notre population à 1750 habitants environ.

Chers amis, la survie des commerces de proximité dans les zones rurales a toujours été une source d'inquiétude pour les personnes âgées mais aussi tous les habitants, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas hésité à lancer la construction d'un commerce alimentaire, en s'appuyant sur le professionnalisme de notre épicer de l'époque. Nous avons tenu le même raisonnement avec la boulangerie avec l'acquisition des murs et l'installation d'un couple particulièrement apprécié de tous pour ces compétences et sa gentillesse. Quant aux 2 restaurants, dont l'un est en reconstruction, il appartiendra à la nouvelle équipe municipale en place de peaufiner leur devenir.

Et il y a un secteur qui me tenait particulièrement à cœur, c'est celui des sports et des loisirs. Le premier investissement important sur le stade de La Maurance a été la construction de la piste d'athlétisme suivi par l'agrandissement des vestiaires et de la buvette de l'USL. Et puis il y a eu la transformation de 2 courts de tennis en city-stade et l'acquisition d'une tente de cérémonie à disposition du club de pétanque, sans oublier le changement de l'éclairage utilisé pendant les entraînements par les associations sportives.

En matière de loisirs, la construction de notre plan d'eau de la Ferme a permis la venue de pêcheurs, de promeneurs mais aussi l'organisation de moments de détente par nos associations.

Trois chantiers importants nous ont également bien occupé pendant le déroulement des différents mandats. Il s'agit de l'agrandissement de cette salle polyvalente, de la restructuration totale de notre mairie avec la mise en service de l'agence postale, et surtout après 8 années d'étude pour obtenir les autorisations, la construction d'un champ photovoltaïque de 7ha, lequel sera source de revenus complémentaires pour la commune.

Mais voyez-vous, malgré ces investissements importants, ceux réalisés dans nos deux écoles restent à mes yeux les plus utiles, car il n'y a rien de plus beau que d'offrir à nos enfants un lieu d'apprentissage dont ils se souviendront toute leur vie. Et puis surtout, c'est bien dans ce lieu que se crée l'égalité des chances ! (Suite page 2)

Malheureusement, les effectifs d'enfants scolarisés diminuent chaque année, comme dans la plupart des communes de France. J'espère vraiment que Lusigny gardera ses 8 classes.

Concernant la seule année 2025, je veux remercier les élus qui ont pris la belle initiative de mettre en place le centre de loisirs d'été. Souhaitons qu'elle soit renouvelée l'été prochain, les familles ayant besoin d'un tel service.

Par contre, tous les travaux prévus au budget 2025, n'ont pu être réalisés pour des raisons diverses. Il faudra donc les reporter au budget 2026.

Avant de conclure, je veux remercier tous les bénévoles des associations qui ont animé notre commune du mieux qu'elles ont pu. Une nouvelle fois la campagne « Octobre Rose » a obtenu un véritable

succès, et j'adresse mes remerciements à celles et ceux qui ont permis ce résultat exceptionnel.

Grand merci également à tous les membres du personnel communal qui accomplissent consciencieusement leur mission, et un énorme remerciement à celles et ceux qui me supportent depuis de nombreuses années.

Vous, Mesdames et Messieurs qui êtes intéressés par la vie de notre Lusigny, vous qui avez des idées nouvelles à proposer, n'hésitez pas à vous engager dans la campagne des municipales. De mon côté, je resterai un citoyen contribuable soucieux de la bonne gestion de ma commune.

Bonne santé à Lusigny
Bonne santé à tous ses habitants.

MAISONS FLEURIES : LES HEUREUX GAGNANTS 2025

(Discours de Sébastien Joly)

Mesdames, Messieurs,

Mes meilleurs voeux en cette nouvelle année !
En ma qualité de président de la commission des maisons fleuries, permettez-moi de remercier l'ensemble des participants et de mettre à l'honneur les plus belles réalisations de l'année.

Avant toute chose, je tiens à adresser un remerciement sincère à toutes celles et ceux qui ont participé au concours des maisons fleuries. Le nombre de participants reste stable ces dernières années, ce qui est déjà une belle satisfaction, même si nous pourrions naturellement espérer encore davantage de candidatures.

Nous sommes toutefois bien conscients que fleurir un jardin, une façade ou un balcon représente un coût, en temps comme en budget, et nous saluons d'autant plus l'engagement de chacun.

Cette année, la commission s'est réunie le lundi 23 juin pour effectuer sa tournée. Elle était composée de : Joelyne Bernardin, Christiane Biron, Murielle Chassin, Amandine Gaches, Martine Lamoureux, Colette Prudhomme, et moi-même, Sébastien Joly.

Je remercie très chaleureusement l'ensemble des membres pour leur disponibilité et leur regard attentif. Je souhaite rappeler un point important : il ne suffit pas de multiplier les plantes fleuries pour bien figurer au classement. Ce que la commission valorise avant tout, c'est :

- l'agencement,
- l'harmonie d'ensemble,
- l'aspect paysager,
- la qualité de la disposition,
- mais aussi l'originalité et l'aspect créatif.

C'est cette cohérence, ce sens du détail et ce choix réfléchi qui font toute la différence.

Une nouveauté cette année

La commission a souhaité faire évoluer les récompenses : - les trois premiers du classement reçoivent désormais des bons d'achat, en complément des plantes offertes, afin de soutenir concrètement leurs efforts.

Ces récompenses sont rendues possibles grâce à notre partenaire, que je remercie vivement :

- la jardinerie *Le Temps des Fleurs*, à Yzeure, pour son soutien fidèle et apprécié.

Classement 2025

- 10^e** : Marcel Monciaux
9^e : Chantal Chatelain
8^e : Marie-Christine Landry
7^e ex æquo : Nicole Michel , Denise Bourret,
6^e : Joëlle Brun
5^e : Annie Robert, **4^e** : Noëlle Bourrachot,, **3^e** : Aimé Besson
50 € en bon d'achat
2^e : Laurence Parent **80 € en bon d'achat**
1^e : Thérèse Laurent **100 € en bon d'achat**

Prix spécial du jury :

Nicole Moreau, *un cactus de Noël*

Je souhaite également adresser un remerciement appuyé aux agents communaux, qui entretiennent et embellissent les rues de la commune par tous les temps et tout au long de l'année.

Enfin, merci également aux commerçants de la commune, notamment pour les décos de Noël, qui participent à l'attractivité et à l'ambiance chaleureuse de notre village. Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement, votre créativité et votre attachement à l'embellissement de notre commune, et je vous donne bien sûr rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition du concours des maisons fleuries.

